

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

**FIRMIN H. PROULX.**

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à **FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.**



Gérant

**Hector A. Proulx.**

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à **Hector A. Proulx, Gérant.**

## ANNONCES

Première insertion..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne  
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Emaparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine* : La Saint Jean-Baptiste à Ste Anne de la Pocatière; conférence de M. J. D. Schmouth: "De l'influence de l'agriculture dans la prospérité des peuples."—Elections des officiers et directeurs de la Société St Jean-Baptiste de Ste Anne, pour l'année 1888-89.—Distribution des prix au Collège de Ste Anne.—Bacheliers des lettres dans la classe de rhétorique au Collège de Ste Anne.—Encouragements à accorder aux révérends pères Trappistes de Oka et à l'orphelinat agricole des révérends frères Maristes à Notre-Dame de Montfort.

*Causerie Agricole* : Des maladies et des insectes qui attaquent le blé.—Maladies causées par des influences atmosphériques: La jaunisse, la coulure, l'échaudage, le versement et la germination des javelles.—De la germination en javelles.—Moules ou moyettes.

*Sujets divers* : L'art agricole (Suite) : Des charrues.—Veillées de Jacques (Suite) : A propos de chevaux.—Le sel comme condiment dans la nourriture des animaux à l'étable.

*Choses et autres* : Prix du fromage sur les marchés de Montréal.—Effet salutaire du sel dans le rendement du lait chez les vaches.

*Recettes* : Destruction des limaces.—Manière de préserver les chaussures de l'humidité.

## REVUE DE LA SEMAINE

*La Saint Jean Baptiste à Ste Anne de la Pocatière.*—La St Jean-Baptiste n'a point été fêtée à Ste Anne de la Pocatière d'une manière aussi brillante que se l'étaient proposé les promoteurs de la société. Leur projet tardivement conçu n'a pu recevoir qu'une exécution partielle. Les orateurs, dont on avait songé à s'assurer le concours, n'ont pu répondre à l'invitation qu'on leur avait adressée par suite d'engagements antérieurs. D'autres parties du programme ont dû également être abandonnées pour des raisons indépendantes de la volonté des organisateurs et des amateurs qui s'étaient mis à l'œuvre avec zèle. Seule la conférence promise par le Cercle St Isidore de l'école d'agriculture de Ste-Anne a pu avoir lieu. La grande salle du collège de Ste Anne avait été gracieusement mise à la disposition du cercle, et Son Excellence Mgr Poiré ayant eu la bonté d'annoncer la séance au

prône de la messe paroissiale, une nombreuse et brillante assistance s'était rendue au collège à l'heure indiquée.

Dans une courte allocution, le président du cercle, M. E. Castel, a fait à l'assemblée un tableau exact des succès croissants des conférences, sous le bienveillant patronage de Mgr Poiré, et a donné connaissance des témoignages flatteurs d'approbation reçus du révérend M. Labelle, député ministre de l'agriculture; l'honorable Chs A. Ern. Gagnon, secrétaire provincial; et l'honorable C. A. P. Pelletier, sénateur: membres honoraires du cercle. En terminant, M. Castel a fait ressortir heureusement les agréments au point de vue intellectuel et moral des études agricoles.

M. Eugène Garon, maire de Ste Anne de la Pocatière, a ensuite pris la parole pour annoncer qu'après la conférence il serait procédé à la constitution définitive de la Société St Jean-Baptiste de la paroisse de Ste-Anne.

M. J. B. D. Schmouth, professeur à l'école d'agriculture de Ste-Anne, avait bien voulu accepter de faire la conférence. Il avait pris pour sujet: "De l'influence de l'agriculture dans la prospérité des peuples."

Après un rapide exposé des difficultés sans nombre, le conférencier a affirmé sa confiance dans l'avenir du peuple canadien-français; "ma confiance, a-t-il dit, qui repose sur deux puissances qui n'ont jamais fait défaut aux peuples qui ont su se les attacher. De ces deux puissances, l'une est dans l'ordre divin: c'est la bonne et douce providence si chère au cœur véritablement canadien; l'autre est d'ordre matériel: c'est l'agriculture. Que le peuple canadien-français reste indissolublement attaché à sa religion et à la culture de la terre, et il lui sera impossible de disparaître des nationalités."

Développant heureusement cette pensée, le conférencier a montré à son auditoire attentif l'Égypte, la Rome antique et la Sicile prospères et puissantes tant

qu'elles sont restées des peuples agricoles, tant que l'agriculture y a été honorée et pratiquée par les grands de la nation; puis au fur et à mesure que les populations libres se déchargeaient des travaux agricoles sur leurs esclaves et leurs affranchis, la nation perdant peu à peu de sa puissance, de sa prospérité pour tomber en décadence et se voir pour ainsi dire rayer du nombre des peuples civilisés.

Par un rapprochement plein d'à propos, le conférencier a charmé son auditoire en lui présentant le tableau de la prospérité des peuples modernes agricoles: la France, la Grande Bretagne, la République Américaine, le Canada.

Et tirant pour notre pays les plus heureux présages de bon attachement à l'agriculture, il a encouragé ses auditeurs à s'efforcer de promouvoir les progrès agricoles du pays, en leur faisant toucher du doigt les progrès déjà accomplis et les grands avantages qu'on a déjà retirés.

L'assemblée a prouvé au conférencier, par ses chaleureux applaudissements, la satisfaction qu'elle avait éprouvée à l'attendre. Le succès de cette conférence fait espérer qu'elle sera suivie de beaucoup d'autres dans l'avenir.

Voici le résultat des élections officiers et directeurs de la Société St-Jean-Baptiste de Ste-Anne, pour l'année 1888 89:

Président honoraire: Son Excellence Mgr Poiré; Vice-président honoraire, l'honorable M. Elizée Dionne; Président actif, Eugène Garon, écr., maire; Vice-présidents actifs: Joseph Anctil, écr., et Joseph Sirois, écr.; Secrétaire, L. J. Bérubé, écr.; Assistant secrétaire M. Emile Castel; Trésorier, L. A. Paquet, écr.; Chapelain, révérend M. L. O. Tremblay; Commissaires ordonnateurs, M. le Dr N. A. Desjardins, MM. J. B. D. Schmouth et Firmin H. Proulx; Membres du comité de régio: Joseph Boucher, écr, J. P., Chs Beaulieu, écr, J. P., MM. Jean-Baptiste Lagacé, Luc Pelletier, Pierre Lévesque (de la montagne), Joseph Thitoutot, François St-Amant et Thomas Hudon.

*Distribution des prix au Collège de Sainte-Anne.*—La distribution solennelle des prix a eu lieu vendredi, le 22 juin, dans la salle ordinaire des séances. Son Excellence Mgr Poiré, supérieur, présidait à la séance, ayant à ses côtés le révérend Soucy, assistant supérieur, plusieurs prêtres amis de cette institution, les prêtres et ecclésiastiques du Collège. Grand nombre de parents des élèves assistaient à cette fête.

La fanfare des élèves du Collège fit l'ouverture de la séance par l'exécution d'un morceau de musique de choix de son répertoire, puis aussitôt après vint la distribution des prix.

Nous publierons dans un prochain numéro la liste entière de cette distribution de prix. Pour aujourd'hui nous donnons les noms des élèves qui ont mérité les prix de fondation et d'excellence dans les différentes classes.

#### COURS CLASSIQUE.

Médaille offerte par Son Excellence le très honorable Frédéric Arthur, baron Stanley de Preston, gouverneur-général du Canada, à l'élève qui a obtenu le plus de succès dans les sciences.—Mérité par M. D. Chonard, élève de classe senioir de philosophie.

Prix Poiré.—Prix de \$20 fondé par Son Excellence Mgr Chs Ed. Poiré, supérieur du collège de Ste-Anne, en faveur de l'élève qui a obtenu le plus de succès dans l'étude de la philosophie.—Mérité par M. E. Deschènes, élève de la classe junior de philosophie.

Prix Painchaud.—Prix de \$20 fondé par Mgr Poiré; en faveur de l'élève de la classe de rhétorique qui a obtenu le plus de succès en éloquence.—Mérité par M. P. Lamontagne.

Prix Dufour-Demers.—Prix de \$12, fondé par les révérends Edouard Dufour, curé de St-Roch des Aulnaies, et Edouard Demers, curé de St-Philippe de Neri, en faveur de l'élève des classes de versification, belles-lettres et rhétorique qui a obtenu le plus de succès dans l'étude de la langue grecque.—Mérité par M. A. Langlais.

Prix d'excellence.—Rhétorique, MM. P. Lamontagne et Armand Proulx; Belles-lettres, M. A. Boulet; Versification, MM. J. Lemieux et E. Langlais; Humanités, MM. H. Pelletier et E. Hudon.

#### COURS COMMERCIAL.

Prix Têtu.—Prix de \$8, fondé par Son Excellence Mgr Henri Têtu, à l'élève des classes de deuxième, troisième et quatrième, qui a le mieux réussi dans l'étude du français et de l'anglais.—Mérité par M. A. Larose.

Prix extra.—Meilleur examen en première.—Mérité par M. L. Montreuil.

*Prix d'excellence.*—Quatrième, MM. G. Michaud et Ad. Beaulieu; Troisième, MM. C. Deschènes, A. Proulx et F. Blanchet; Seconde, MM. A. Larose, Beaudet et E. Matte; Première, MM. E. Martin, L. Bernier et L. Montreuil.

La distribution des prix terminée, les élèves finissants, au nombre de dix, sont montés sur l'estrade, et l'un d'eux, M. Elzéar Dionne, de Ste Anne de la Pocatière, a prononcé le discours d'adieu.

Mgr le supérieur a répondu en donnant des conseils utiles à ceux qui disaient un dernier adieu à leur *Alma Mater*, et à tous les élèves de précieuses recommandations pour passer profitablement le temps de la vacance. Un *Te Deum* fut ensuite chanté solennellement dans la chapelle du collège.

*Bacheliers ès lettres de l'Université Laval.*—Parmi les élèves de la classe de Rhétorique au Collège de Ste-Anne qui ont subi leur examen au baccalauréat, quatre ont obtenu le titre de bacheliers ès lettres: MM. Pierre Lamontagne, Armand Proulx, Emile Hamelin et Emile Martin.

*Encouragement à accorder aux révérends pères Trappistes de Oka et à l'orphelinat agricole des révérends frères Maristes.*—Le comité d'agriculture de l'assemblée législative de Québec s'est occupé, la semaine dernière, de la demande faite par les révérends pères Trappistes de Oka priant le gouvernement de leur remettre la somme de \$10,000 qu'ils ont empruntée il y a quelques années.

M. Bernatchez, président du comité d'agriculture, dit que les révérends pères trappistes ont un monastère superbe, quarante-deux vaches, six chevaux, un troupeau de cochons et six cents acres de terre en culture.

En réponse à quelques membres du comité M. Bernatchez dit que les pères trappistes n'ont pas d'orphe-

linat attaché à leur établissement qui est tout simplement un monastère.

Le comité fait rapport qu'il ne croit pas que le gouvernement doit renoncer à sa créance. Tout de même le comité déclare que le gouvernement pourra retarder la collection des sommes dues, renoncer aux arrérages et traiter la communauté avec tous les égards qu'elle mérite.

Le comité s'occupe ensuite des demandes faites par les frères maristes de Notre-Dame de Montfort, comté d'Argenteuil, qui tiennent un orphelinat agricole. Les RR. Pères reçoivent des orphelins gratuitement en aussi grand nombre que les ressources de l'établissement le permettent. Ils veulent étendre le cercle de leurs opérations en agrandissant leur orphelinat et en conséquence donner une instruction agricole pratique à un plus grand nombre d'orphelins.

Les terrains qui entourent le monastère sont impropres à la culture et en conséquence les pères ont acheté une vaste ferme à Anendoil. Cette ferme se compose de 900 acres de terre. C'est là que les orphelins apprendront à aimer la culture et à devenir des citoyens utiles à leur pays. Ils auront aussi l'occasion d'apprendre deux industries qui sont intimement liées à l'agriculture, vu que sur cette ferme il y a un moulin à scie et un moulin à farine.

Pour atteindre le but que les révérends pères ont en vue il faut absolument que le gouvernement leur vienne en aide, car les revenus de la ferme ne sont pas suffisants pour subvenir à l'entretien des enfants. Les seules ressources indirectes sont les \$6 par mois que le gouvernement paye pour la pension de chaque orphelin qu'il adresse aux pères.

En conséquence ces religieux demandent que le gouvernement leur vienne en aide en leur donnant la somme nécessaire à l'orphelinat.

L'hon. M. Taillon suggère que cet aide prenne la forme d'un prêt suffisant, prêt qui pourra être réparti sur une période de trois à cinq ans.

M. Lussier informe le comité que le supérieur des pères maristes lui a dit qu'il serait très satisfait si le gouvernement leur accordait \$500 par an durant six ans, car cela les mettrait en mesure de continuer leur œuvre.

Finalement le comité recommande au gouvernement de prêter aux pères une somme n'excédant pas \$2,000 par année pendant trois ans.

Les membres du comité présents étaient MM. Déchêne (Témiscouata), Lussier, Cardin, Goyette, Martin (Rimouski), Spencer, Sylvestre, Forest, Taillon et Lapointe.

## CAUSERIE AGRICOLE

### DES MALADIES ET DES INSECTES QUI ATTAQUENT LE BLÉ

M. Emilien Dapont a écrit sur ce sujet un mémoire très intéressant, justement couronné, fait au point de vue pratique. C'est pourquoi nous extrayons de ce travail les quelques pages suivantes qui intéresseront certainement nos lecteurs.

L'auteur range les ennemis du blé en trois classes :

La première, comprendra les maladies causées par des influences atmosphériques ;

La seconde, les parasites végétaux ;

La troisième, les parasites animaux.

Les maladies causées par des influences atmosphériques sont au nombre de cinq, savoir : La jaunisse, la coulure, l'échaudage, le versement et la germination en javelles.

1o. De la jaunisse ou ictère.—Lorsque les tiges de blé ont déjà acquis un certain développement, il arrive souvent à la suite des pluies tièdes du printemps, qu'on les voit prendre une couleur jaune, et périr totalement bientôt après, pour peu que ces pluies continuent.

C'est ordinairement dans les terres fortes et trop peu égouttées qu'on voit ainsi jaunir le blé. La raison en est facile à saisir :

Les racines, à la suite de ces pluies, plongées dans un excès d'humidité, s'allongent en s'affaiblissant, et ne transmettant aux tiges que des éléments trop étendus pour subvenir à leur alimentation ; la plante jaunit d'abord et finit bientôt par périr, et ceci arrive d'autant plus fréquemment que cet excès d'humidité des racines ne se trouve pas balancé par l'insolation, ou par la richesse du terrain ou principes alimentaires convenables à la plante.

On comprend aisément que des fosses en bon ordre, des rigoles nombreuses, et encore mieux le drainage, pour égoutter le terrain, sont des remèdes efficaces à cette maladie.

Aussi, à moins de pluies exceptionnellement abondantes, on ne voit jamais les grains des cultivateurs soigneux et intelligents périr de la jaunisse.

Certains amendements tendant à ameublir le sol et à lui faire perdre de sa compacité, peuvent aussi grandement contribuer à prévenir cette maladie.

2o. De la coulure.—Il arrive souvent qu'une pièce de blé, sans aucune apparence de maladie, et dans une année où tout lui aura paru favorable, se trouve pourtant, à la grande surprise du cultivateur, d'un bien médiocre rendement au temps de la moisson.

En voici la raison :

Nous savons que les plantes, comme les animaux, sont munies d'organes sexuels, que la production d'une graine quelconque ne peut avoir lieu, sans que le pistil, l'organe femelle, ne reçoive des étamines, les organes mâles, le pollen ou matière séminale, pour en féconder l'ovaire que recèle d'ordinaire toute fleur dans son calice ou partie inférieure.

Or donc, s'il arrive, au temps de la floraison du blé quelque perturbation atmosphérique capable de nuire au fonctionnement de ces différents organes, alors la fécondation n'a point lieu pour un grand nombre de fleurs, et celles-ci ne peuvent produire de grains.

C'est ainsi que des pluies d'orage enlèvent quelquefois le pollen des étamines, ou qu'une chaleur trop ardente faisant sécher le stigmate ou tête du pistil, l'empêche de revoir ce même pollen ou matière fécondante.

Dans plusieurs plantes, l'ovaire qui n'a pu aussi être fécondé, se développe en une espèce de bourse, ou plutôt des sporules séminiformes de certains cryptogames absorbées par des liquides alimentaires de la plante, ou proménées dans les airs par les vents, venant à se développer dans ces fleurs ainsi avortées, y forment avec leurs téguments ces excroissances ou bourses que nous nommons ergots dans le seigle.

ou dans le blé, et simplement *fruits coulés* dans les autres plantes, comme les prunes, le cerisier, etc.

Maïs, le plus souvent, les grains coulés ne se font pas remarquer dans le blé d'une manière si apparente; seulement au temps de la moisson, le cultivateur s'aperçoit que son blé ne pèse pas à la gerbe, et en pressant les épis avec les doigts, il reconnaît qu'un grand nombre d'épillets manquent de grains.

Il est facile de voir que la Providence, dans sa sagesse, n'a pas voulu laisser à l'homme le contrôle sur les causes qui peuvent produire de tels effets et que, par conséquent, on ne saurait assigner de remède à la coulure du grain.

30. *De l'échaudage ou retrait.*—Un soleil ardent succédant subitement à de légères ondées à l'époque où l'albumen ou farine de blé est encore à l'état liquide, ou une sécheresse trop longtemps prolongée, sont ordinairement les causes de cette maladie.

Dans le premier cas, l'évaporation qui commence par l'humidité extérieure du grain, entraînant une partie de celle qui le retient intérieurement à l'état de liquide, le fait bientôt sécher promptement à une maturité précoce, et dans le second cas, une chaleur trop forte ou trop continue, faisant durcir ces mêmes liquides intérieurs du grain avant que celui-ci ait pris tout son développement, l'amène, de même, à une maturité prématurée.

Les grains restent alors d'un très petit volume, ridés pour l'ordinaire, et ne renferment que très peu de farine.

Nous disons alors que le blé a été échaudé, qu'il est *mal nourri* et qu'il ne *farine* pas.

Cette maladie, comme la précédente, ne peut en aucune façon être combattue par l'homme.

40. *Du versement.*—Dans les sols riches et humides, les grains quoique poussant vigoureusement, ne donnent d'ordinaire que des tiges faibles et fragiles, parce que les liquides absorbés se trouvent trop étendus pour leur donner plus de consistance.

Si de grands vents viennent à souffler violemment à la suite des pluies où les épis et les tiges de grains sont encore surchargés d'humidité, alors la paille se ploiera à sa racine pour se courber sur le sol, ou se cassera à une certaine hauteur.

Dans ce dernier cas, ne pouvant se relever, et les rayons du soleil ne pouvant pénétrer sa masse, elle ne tardera pas à s'échauffer en partie et à se dessécher, ou bien, on verra les mauvaises herbes, si le sol n'était pas bien net, pénétrer bientôt à travers et favoriser davantage le développement de la rouille qui ne manquera pas alors de se montrer.

Lorsque les tiges ne sont pas courbées sans être cassées, il est rare qu'elles ne se relèvent pas d'elles-mêmes aussitôt que les vents les ont débarrassées des gouttelettes de pluie qu'elles retenaient.

Le *roulage* sur la semence, pour donner plus de consistance au sol dans les terrains légers, et un égouttage judicieux dans les terres plus fortes, préviennent d'ordinaire ces accidents.

50. *De la germination en javelles.*—Ce n'est point la *mouche à blé*, ni la *rouille* et autres maladies, qui ont fait périr plus d'un tiers de la récolte, il y a plus de trente ans (en 1855) dans le Bas-Canada, mais bien la germination du grain dans la javelle.

La prudence et les pertes déjà essayées devraient donc engager le cultivateur à ne jamais étendre son blé, en le coupant, sur la terre nue, comme c'est souvent le cas, pour attendre ainsi une dessiccation convenable de la paille avant de l'engranger.

Pour peu que la chaleur et les plicies deviennent alors fréquentes, quelques jours peuvent suffire pour entraîner une décomposition partielle du grain et le porter à germer.

Le cultivateur se verra, dans ce cas, obligé de retourner souvent de grandes étendues de javelles pour s'opposer au progrès du mal, mais outre la perte qu'il encourra alors par l'égrenage du grain, dans ce mouvement, il ne fera que le retarder faiblement si le temps continue à être chaud et humide.

Le moyen de parer à tous ces inconvénients sera toujours de mettre le grain en *meulons* ou *moyettes*.

Ajoutez que les moyettes vous permettent de couper votre grain quatre ou cinq jours avant sa complète maturité et d'en augmenter ainsi considérablement sa qualité.

Car, en laissant en javelles le blé coupé encore un peu vert, on le détériore quant à sa qualité; au contraire, en le mettant en *moyettes*, on augmente le poids et le coulant du grain.

Le blé ne peut parvenir à sa maturité parfaite, sur pied, qu'au détriment de la farine, car l'écorce du grain prenant alors plus d'épaisseur devra fournir plus de son.

Suivant MM. J. Gasparin et Thibaut Houdellier, agriculteurs français, qui ont expérimenté la chose, le blé mis en moyettes, ne gagne pas moins de 24 à 30 livres de grain par quintal métrique de blé.

Les moyettes peuvent se construire en différentes façons.

Voici celles qui sont le plus souvent employées et qui paraissent les plus économiques :

*Moyettes coniques.*—Placez une gerbe debout autour de laquelle vous en placerez quatre autres en leur donnant un peu de pied, puis vous remplirez les intervalles au moyen de quatre autres gerbes de manière à compléter le cercle, en renfermant la gerbe centrale.

Une dixième gerbe, liée au pied et d'une plus forte dimension que les premières, renversée sur le tout, formera le chapeau.

Les gerbes, à l'exception de cette dernière, ne doivent avoir guère plus d'un pied de diamètre.

*Moyettes en biseaux.*—Vous prenez dix gerbes que vous placez sur deux lignes parallèles et que vous faites tenir debout en les réunissant par l'épi et en leur donnant un peu de pied.

Réunissant alors deux autres gerbes par un bon lien, vous les placerez sur les premières de manière à ce que, se touchant par le pied, elles se répandent de chaque côté en inclinant l'épi vers le sol.

Les moyettes, de cette dernière façon, sont, peut-être plus que les premières, capables de résister au vent, en ce qu'elles lui offrent un libre passage dans l'écartement du pied des gerbes mises en lignes parallèles.

Pour mettre ainsi le grain en gerbes au moment du coupage, il faut qu'il ne contienne que peu de mauvaises herbes, autrement il serait nécessaire de le laisser en javelles un jour ou deux. La confection

de ces petites gerbes qui pèsent environ dix livres est d'une exécution facile et rapide pour les personnes un peu exercées à la chose; une seule mèche de grain suffit pour le lien.

*Moyettes à javelles.*—Les moyettes à javelles ont cet avantage sur les moyettes à gerbes qu'elles peuvent être faites en tout temps et dans quelque état que se trouve le blé, sec ou humide, propre ou rempli d'herbes.

Prenez un piquet d'environ quatre pieds, pointu par le bas, percé de deux trous dans le haut, l'un au-dessus de l'autre, de manière à ce que des baguettes d'à peu près trois pieds de longueur que l'on place dans ces trous puissent former un croisillon. Vous placez les javelles dans les angles de ce croisillon en les écartant du pied à mesure que vous vous éloignez du centre, de manière à former un cône d'environ cinq pieds de diamètre à sa base.

Puis retirant vos baguettes en enlevant votre piquet, vous recouvrez le tout d'un chapeau que vous formez d'une gerbe renversée.

Des moyettes, de cette façon, peuvent se faire sans aucun inconvénient, même avec du grain mouillé. Si l'on craint des vents violents, on peut entourer le cône d'un lien de paille un peu au-dessus de l'épi.

Dans des moyettes bien faites, le grain peut se conserver des mois entiers et par tous les temps; et leur confection, dans tous les cas, n'exige guère plus de temps et de travail que l'on l'engergage qui se trouve alors fait.

Au nombre des accidents que peuvent causer aux grains les influences atmosphériques, doivent être encore rangés les grêlons qui quelquefois sont assez gros pour arracher les feuilles, casser le chaume et et l'ensevelir sous une couche de terre qu'ils font voler en tombant, et les gelées hâtives qui causent parfois tant de dommage aux grains peu avancés lors de leur apparition.

Mais, comme les remèdes à la grêle et à la gelée sont en dehors de l'action de l'homme, nous ne pouvons que les énoncer ici.—(A suivre.)

### L'art agricole.

(Suite)

*Des charrues.*—Suivant la définition de Webster, la culture est l'art de préparer la terre de manière à favoriser la végétation des récoltes. Cela consiste principalement à ameublir le sol auquel on se propose de confier ou auquel on a déjà confié des semences; pour un grand nombre de plantes, en effet, c'est une opération essentielle à leur culture que le fréquent ameublissement du sol pendant la végétation. La première opération préparatoire à la culture du sol se fait à la charrue: c'est le labour.

Quand l'homme asservit les animaux à sa domination, pour leur faire partager le fardeau de ses travaux, la première tâche qu'il leur assigna fut probablement de tirer la charrue grossière et primitive que nous voyons gravée sur les tombeaux égyptiens. Il est possible que dans les temps pré historiques, l'homme ait labouré la terre avant même d'avoir mis les bœufs au joug; Prescott nous raconte que les naturels du Pérou avaient porté la culture du blé d'inde et d'autres

récoltes à un haut degré de perfection, alors même qu'ils brisaient encore le sol avec une charrue grossièrement construite, trainée par six ou huit hommes vigoureux.

Il y a une ressemblance étonnante entre les charrues primitives de tous les peuples. C'était un arbre fourchu; une des fourches servait de timon; l'autre était aiguisée et formait la charrue proprement dite, tandis que le tronc ou tige principale, projeté en arrière, était pourvu de mancherons qui servaient au laboureur à guider l'appareil. La charrue proprement dite était généralement garnie à son extrémité d'une pièce de bronze ou de fer, qui, chez les peuples les plus avancés, reçut une forme assez semblable au contre de la vieille coutrière de la Virginie.

C'était le soc de charrue dont parlaient nos Livres Saints il y a 3000 ans. Les Romains le perfectionnèrent en ajoutant une oreille en bois pour renverser la bande de terre. Mais après le démembrement de l'empire d'Occident, ces améliorations furent perdues, et la charrue universellement employée jusqu'au 15<sup>me</sup> siècle fut l'arbre fourchu garni de fer à sa pointe. Dans les cent cinquante dernières années, aucun instrument de culture n'a été aussi amélioré que la charrue, et les plus importantes de ces améliorations y ont été apportées dans ces cinquante dernières années. La charrue d'acier ou de fer trempé de nos jours ne laisse presque rien à désirer dans son appropriation au travail auquel elle est destinée. Il y a cependant dans les charrues un défaut qui paraît mathématiquement impossible à corriger. La charrue est un coin et il s'exerce nécessairement sur chaque face une pression égale, ou, autrement dit, la bande de terre retournée exerce sur le soc une pression égale à son poids, pression qui se transmet sur le sous-sol. Cette pression transmise sur le sous-sol dans les terrains argileux les transforme à la longue en une sorte de bassin très dur, sur lequel repose la couche arable, et chaque année, sous cette pression, le sous-sol devient plus compact, à moins qu'on ne l'ameublisse avec la charrue sous-sol.

Le *sulky*, ou charrue montée, est maintenant en train de prendre la première place parmi les charrues à casser, quoique dans sa forme actuelle il ne soit adapté qu'aux lourds travaux sur des terres pouvant fournir de puissants attelages. Pour devenir d'un usage plus général, la charrue montée devra être rendue plus légère et disposée pour un attelage de deux chevaux, ou les petits cultivateurs pourront donner à l'entreprise le cassage de leurs terres comme ils font pour leur moisson.

Précédemment, le labourage était un art qui demandait plusieurs années de pratique pour arriver à la perfection, et quand on voyait un bon labour on en faisait honneur à l'habileté du laboureur; maintenant (avec le *sulky*) l'honneur en revient à la charrue, tandis que l'homme n'a plus qu'à bien conduire son attelage, et cependant on voit encore beaucoup de mauvais labours faits avec une bonne charrue.

Pour faire de bon ouvrage la charrue doit être convenablement appropriée à l'attelage. Dans une terre sablonneuse et légère, deux chevaux peuvent sans se surmener faire un labour de douze pouces; mais dans la terre des prairies ou une argile compacte, cette profondeur donnerait trop de traction. Dans les terres

de ce pays, comme il existe une grande diversité de sols, si l'on ne peut avoir qu'une charrue à casser, ce sera une économie que de la prendre à dix pouces d'entrure. En cassant un sol argileux, la bande de terre devra toujours montrer huit pouces d'épaisseur, jamais moins de six. Beaucoup de labours qui passent pour des labours de dix pouces ne sont en réalité que des labours de moins de huit pouces, à la mesure actuelle. Le sillon doit être complètement retourné de manière à enterrer la couenne de l'année précédente avec tous les débris végétaux ou le fumier appliqué, de telle sorte qu'aucune opération subséquente de culture ne puisse les ramener à la surface. Si on a soin de prendre ces précautions, les matières végétales enterrées seront une source constante d'humidité pendant leur décomposition et les gaz qui s'en dégageront seront une cause d'amoullissement et de porosité pour la couche arable. Les semences seront ou à la surface ou près de la surface, et le blé-d'inde lui-même ne doit pas être enterré dans le sillon à plus de la moitié de la profondeur du labour.

On confond souvent les labours de sous sol et les labours profonds, quoiqu'ils diffèrent grandement l'un de l'autre. La charrue sous-sol consiste en un soc triangulaire avec un coutre fort et tranchant, solidement fixé au milieu du soc. La partie postérieure du soc est d'environ deux pouces plus élevée que la pointe. Cette charrue suit la trace de la charrue à casser, à une profondeur de dix à douze pouces. Elle soulève le sol de deux pouces, le brise seulement et le laisse retomber en place. Le labour profond, qu'on appelle aussi labour double, se fait avec deux charrues à oreilles qui se suivent; la première rejetant la terre dans le fond de la raie profonde et la seconde entassant par-dessus la terre du sous-sol. Ce mode de labour convient aux marais et aux étangs desséchés où la couche de débris est épaisse et n'a pas assez de matières terreuses à la surface pour donner à la récolte un bon point d'appui — (A suivre.) — D'après l'*Indiana Farmer*. — E. CASTEL.

Veillées de Jacques.

À PROPOS DE CHEVAUX (Suite).

Gayot n'est pas le seul à demander une grande hauteur de poitrine, un cheval *près de terre*; nous savons déjà ce qu'en pense le colonel Ravenhill, Magne et autres. Voici ce qu'a écrit Richard, ancien directeur de l'école des haras de France et professeur à l'école d'agriculture de Grignon :

La hauteur du garrot, que nous ne trouverons jamais trop grande...., le sternum que nous voudrions voir toujours très descendu entre les membres antérieurs. Ce caractère est commun à tous les animaux à poitrine très profonde, à épaules longues et obliques, à tous les chevaux à grands moyens.

Gayot en fait la caractéristique des chevaux *près de terre*. Richard ajoute :

Les membres courts, bien musclés, bien articulés, d'aplomb, pourvus de tendons forts, bien détachés, sont généralement un indice de force, d'énergie, de durée, de résistance au travail. Tout animal, perché sur de longues jambes, ordinairement minces, est dit *haut monté*. Ce caractère n'indique pas généralement de bonnes qualités, surtout pour les animaux de travail. Un sujet *haut monté* n'a jamais la force et la vigueur d'un animal *près de terre*, râblé.

Un auteur allemand, R. Jannasch, dans un ouvrage publié à Dresde en 1861, sous le titre : *Uncere pferde*,

“ Nos chevaux ” déplorant, comme le font aujourd'hui les Canadiens, la disparition du cheval agricole bas, large et ramassé, proscrivait l'emploi des étalons minces, haut jambés, au dos long, et recommandait les juments grosses, larges, basses.

Il ajoutait :

Choisissons parmi les bons chevaux que possède encore l'Allemagne des étalons et des juments, nets de tares, exempts de vices héréditaires; qu'un corps large et cylindrique (forcément la poitrine sera haute avec cette conformation) soit supporté par des jambes solides, qu'on évite avec soin de donner un grand étalon à une petite jument.

En 1846, le comité de la Société d'agriculture de l'état de New-York comptait au nombre des qualités du cheval de la race Morgan, celles d'être compact et d'avoir la poitrine haute avec un puissant arrière-main.

Youatt, dont nous avons déjà cité l'édition américaine à propos du cheval canadien, insiste aussi sur la nécessité d'une poitrine large, haute et profonde avec la même énergie que Gayot et il dit, en forme de conclusion :

Beaucoup de chevaux à poitrine étroite, avec *beaucoup d'air* sous eux, sont pleins de feu et d'ardeur. Ils se présentent bien; font valoir le talent et flattent la vanité de leur conducteur à la parade ou à la promenade, mais ils n'ont ni l'appétit, ni l'endurance nécessaires pour supporter trois jours durant un travail pénible.

Compliment, flatteur en apparence, qui renferme une sévère condamnation !

Le colonel Chris. Forrest, dans son *American Farrier*, écrit encore dans le même sens :

La largeur de la poitrine entre les épaules est une excellente chose, car elle dénote que les poumons sont à l'aise, mais la hauteur perpendiculaire et le diamètre vertical à partir du garrot en dira encore plus à cet égard. Il faut au cheval un bon coffre, sans quoi les meilleurs membres ne lui serviraient de rien. Et c'est souvent le défaut de hauteur de la poitrine, plus encore que la longueur exagérée des membres qui font ce qu'on a justement flétri du nom de cheval *haut-jambé* (*legged*) ou enlevé (*wecdy*).

Sanson, professeur de zootechnie, ancien chef de service à l'école vétérinaire de Toulouse, secrétaire du Conseil de l'association scientifique de France, résume admirablement la question et en tire les conséquences qui nous permettent de conclure que le cheval *près de terre* est conformé en cheval vite aussi bien qu'en cheval puissant.

Il est, écrit Sanson, des beautés absolues de détail dont s'accommodent également toutes les fonctions économiques. Rappelons-les sans y insister.

Il n'y a pas dans la nature de garrot trop élevé, pourvu qu'il ne soit pas tranchant, non plus que de reins trop larges, ni de croupe trop horizontale; une poitrine aussi haute que possible, pourvu que les côtes en soient bien arrondies régulièrement, est une condition à rechercher toujours. On ne saurait redouter à cet égard aucune exagération. L'ampleur de la poitrine chez l'animal moteur est une garantie de puissance mécanique et de santé. De plus elle commande le développement général de la machine à ce point qu'elle implique l'existence de la plupart des autres beautés. Ce ne serait peut-être pas aller trop loin de dire qu'un cheval dont la poitrine est très spacieuse se trouve en même temps doué de toutes les autres conditions de la belle et bonne conformation.

La vaste poitrine est donc pour le cheval une beauté de premier ordre, la condition première de toute perfection.

Entre autres conditions qu'elle entraîne, se trouve celle d'un système musculaire bien développé et puissant dans toutes les régions, notamment dans celles de l'épaule, du bras, de l'avant bras, de la croupe et de la cuisse où se trouvent les principaux organes mécaniques de la locomotive.



Cette conformation du cheval *près de terre* est donc favorable à la vitesse et à la puissance d'allures, puisqu'elle entraîne le développement de l'épaule et de l'avant bras, apanage des chevaux vites. Sanson ajoute :

Dans la nature on ne rencontre point non plus d'avant bras trop longs, de genoux, de jarrets trop larges, trop exempts de tares osseuses, ni de canons trop courts, dont les tendons soient trop nets, trop volumineux et trop détachés de l'os, qui n'est jamais davantage d'une épaisseur exagérée.

De tout cela, nous dit Jacques, nous pouvons conclure qu'un cheval *près de terre* sera un cheval bien constitué, vigoureux, endurant, résistant à la fatigue et même un cheval vite. Cherchons donc à produire des chevaux *près de terre*.

JACQUES.

**Le sel comme condiment dans la nourriture des animaux à l'étable.**

A propos de l'élève et de l'engraissement du bétail, nous signalons ici les expériences de M. May, autrefois professeur d'un institut agronomique, sur le sel employé comme assaisonnement dans la nourriture des animaux domestiques : 1o. deux à trois onces de sel augmentent l'appétit des bœufs et des vaches, et si on augmente leur ration, ils augmentent de volume ; 2o. de fortes doses de sel, continuées pendant un certain temps, produisent une exubérance vitale chez les bœufs et les vaches à l'engrais, augmentent leur poids et leur volume et donnent à leur peau plus de finesse et de luisant ; 3o. les vaches nourries avec du mauvais fourrage maigrissent moins vite si on y mêle du sel ; 4o. des bœufs bien nourris à l'engrais se ressentent peu de l'adjonction de sel à leurs aliments, mais le sel paraît influer sur l'augmentation du suif ; 5o. les vaches bien nourries peuvent se passer de sel, surtout quand on les soumet au passage de la peau comme les chevaux ; 6o. le sel est plutôt nuisible qu'utile aux animaux soumis au régime du vert.

Les expériences de M. May confirment ce que d'autres agronomes ont énoncé avant lui, que le sel à moyennes ou petites doses n'a d'effet favorable, pour les animaux, que lorsque leur nourriture n'en contient pas ou n'en contient que peu.

**Choses et autres.**

*Prix du fromage sur les marchés de Montréal.*—Nous lisons dans le *Prix courant* : " Sans être précisément en baisse, le marché de Montréal a perdu de sa fermeté. Les nouvelles de l'Ouest indiquent un ralentissement dans l'activité et plus de réserve chez les acheteurs. Les marchés d'hier (lundi) n'ont pas dépassé 8½c. pour les meilleures marques de l'Ouest d'Ontario ; les fromageries persistant à demander 9c. pour les plus fins, il n'y a eu que peu de transactions.

" Quant au fromage de la province, connu sur la place comme français (*french-cheese*), nous avons connaissance de quelques ventes, samedi, de petits lots à 8½c. Hier, un lot de fromage coloré arrivé par le *Trois-Rivières* a dû être payé 8½c., mais aujourd'hui nous ne croyons pas qu'on puisse obtenir plus de 8½c. pour coloré très fin, et de 8 à 8½c. pour blanc, suivant qualité.

" Nous avons remarqué que les quelques lots de fromage français mis sur notre marché depuis l'ouverture de la saison ont été de meilleure qualité que l'année précédente et ont presque tous été classés comme *fine* ou *finest*. Nous ne pouvons qu'en féliciter nos fromagers et les exhorter à persévérer dans cette voie ; avec la pratique, l'étude et le soin, nos fabricants

ont assez d'intelligence pour arriver en peu de temps à faire du fromage de première qualité et commandant d'aussi hauts prix que celui du Haut-Canada.... "

*Effet salutaire du sel dans le rendement du lait chez les vaches laitières.*—Voici ce que dit à ce propos le professeur E. W. Stewart :

" Il est très important de donner du sel aux vaches dans le but d'augmenter chez elle la production du lait. On place à cet effet, à la portée de ces dernières, un morceau de sel gemme qu'elles lécheront à loisir ; il est certain qu'elles n'en prendront pas plus qu'il leur en faut : en général elles n'en prendront guère plus que de deux à quatre onces en moyenne. Plusieurs cultivateurs prétendent qu'il est avantageux de donner aux vaches une plus grande quantité de sel que celle ci-dessus mentionnée, afin de forcer les vaches laitières à boire beaucoup ; car beaucoup d'expériences prouvent que plus une vache boit plus elle donne de lait.

" On peut citer à ce sujet l'expérience de M. Dancel qui dit, dans un rapport présenté à l'Académie des Sciences à Paris, que des vaches ne donnant que deux à trois pots de lait par jour, lorsqu'elles étaient nourries au sec et ne buvaient que la quantité d'eau qu'elles avaient habitude de boire, ont donné trois à quatre pots de lait lorsqu'on a mouillé leur fourrage et qu'on leur a donné du sel pour les inciter à boire. M. Dancel prétend qu'une vache qui ne boit que trois à quatre gallons d'eau par jour, ne donnera guère plus que deux ou trois pots de lait, tandis qu'une vache qui consomme six gallons et plus d'eau, donnera le moins de quatre à six pots de lait journellement. La conclusion de tout ce qui précède, c'est que le cultivateur qui veut augmenter la production du lait chez ses vaches laitières, doit mettre à la portée de ses dernières un morceau de sel gemme, *sel en pierre*, et s'assurer si elles peuvent toujours étancher leur soif à satiété. " —Traduction empruntée à " *La Presse* " de Montréal.

**RECETTES**

*Destruction des limaces.*

On étend sur des planchettes de bois, de la vieille graisse ou du beurre rance, et l'on met ces planchettes dans le jardin potager. Le lendemain les limaces sont toutes rassemblées sur ces planchettes et l'on n'a plus, avant le lever du soleil, qu'à les recueillir et à précipiter les limaces dans l'eau bouillante. Pendant la journée on retourne les planchettes pour que la préparation ne sèche pas. Le soir venu on les remet.

*Manière de préserver les chaussures de l'humidité.*

On les fait tremper pendant quelques heures dans une eau de savon épaisse. L'eau savonneuse pénètre le cuir et y forme un acide gras qui empêche l'eau et l'humidité d'y pénétrer.

**Terre à vendre à Ste Hélène de Kamouraska**

A vendre une terre de vingt arpents de long sur douze arpents de large, avec maison et grange dessus construites, située dans la paroisse de Ste Hélène de Kamouraska, à trois milles de l'église et de la station du chemin de fer intercolonial. La plus grande partie de cette terre est en bon état de culture et le reste en bois. Dans une année moyenne, on y récolte de 15 à 20 mille bottes de foin, ce qui est un avantage pour celui qui veut se livrer à l'élevage du bétail ou à l'industrie laitière.

S'adresser au propriétaire

JOSEPH ROY dit DESJARDINS,

Marchand à Ste Anne de la Pointe.

21 juin 1888.

**Demande d'emploi comme sacristain.**

Un jeune homme de 26 ans, non marié, désirerait de l'emploi comme sacristain, dans une église de ville ou à la campagne. Il est entièrement qualifié pour cet emploi et pourrait fournir des certificats de bonne conduite. S'adresser, par lettre, au bureau de la *Gazette des Campagnes*.

21 juin 1888.—1



LES  
Célèbres Lunettes  
DE

B. Laurance



sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès. Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus chez L. A. Paquet, marchand, à Ste Anne de la Pocatière où ces lunettes sont en vente.

1er juin 1888.

## L'EAU ST-LEON LA REINE DES EAUX MINÉRALES

L'excitation et la demande pour cette "Grande eau médicinale de la Nature" augmentent beaucoup chaque mois, et les commandes arrivent d'au-delà des frontières.

Les merveilleux témoignages de tant de personnes qui ont été débarrassées de la douleur et du désespoir pour jouir de la vie et de la santé avec ses joies ont été comme nous le disons plus bas, la cause première de cette rage et de cet enthousiasme dont la merveilleuse EAU ST LEON a été l'objet.



### Les raisons pourquoi !

Parce que l'eau St-Léon fait disparaître rapidement toutes les obstructions empoisonnées du système, purifie le sang, donne du nerf, débarrasse les conduits bronchiques, façonne l'organisme et rend la vie douce.

C'est un remède sûr pour la Dyspepsie, Indigestion, la Constipation, la Bile, le rhumatisme, les humeurs, brûlements de cœur, mal de tête, maladie chronique des reins et du foie, excès alcooliques.

Cette eau populaire se vend en gros, en Caques et barils de 10 à 40 gallons, et cruches 1 à 5 gallons; en bouteilles, chopines. Cette eau rare est vendue 25 le gallon. Demandez à votre épiciers ou à votre droguiste. Envoyée à toute adresse où il n'y a pas d'agent de nommés. Adressez toute correspondance à

## GINGRAS, LANGLOIS & CIE., En face du Palais du Cardinal.

Pour agences, s'adresser à C. C. A. Langlois, gérant pour la Puissance, No. 3, Port Dauphin, s'adresser de bonne heure. Une petite charge annuelle vous assurera une agence lucrative avec l'eau gratuite au puits.

3 mai 1888.—6

### A VENDRE

CHEVAUX PERCHERONS ET NORMANDS,

BETAIL AYRSHIRE,

COCHONS BERKSHIRES,

VOLAILLES PLYMOUTH ROCK

S'adresser à

M. LOUIS BEAUBIEN,

30, Rue St Jacques, MONTREAL

### Ferme-modèle du Collège de Ste-Anne.

A vendre à la ferme-modèle du Collège de Ste-Anne: Veaux Ayrshires, avec ou sans pedigree. S'adresser à

JOSEPH ROY, Chef de pratique.

29 mars 1888.

## LE PRIX COURANT

Journal hebdomadaire

Du Commerce, de la Finance, de l'Industrie, de la Propriété foncière et des Assurances.

Bureau: No. 30, rue St Jacques, Montréal.

Prix d'abonnement: Montréal, par an \$2; Canada et les Etats-Unis, \$1.50; France, francs 12.50.

Publié par "La Société de publication commerciale."

MONIER ET HELBRONNER,

Gérants, à Montréal.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

1888---Arrangement pour la saison d'été---1888.

Le et après lundi, 4 juin 1888, les trains de ce chemin partiront de la Station de Ste Anne (le dimanche excepté) comme suit:

Pour Lévis.....	24.13
Pour Halifax et St-Jean.....	10.43
Pour Lévis.....	10.43
Pour Lévis.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	17.14
Pour la Rivière-du-Loup.....	21.35

Tous les trains marchent sur l'heure du temps conventionnel de l'Est.

D. POTTINGER, Surintendant en chef.

Bureau du chemin de fer,  
Moncton, N. Bk., 2 juin 1888.

### Ferme St-Gabriel

## J. ISRAEL TARTE & FRERE

—)ooo(—

Cette exploitation agricole a obtenu, à la dernière exposition provinciale:

I. Un diplôme pour le meilleur troupeau de vaches canadiennes.

II. Le premier prix pour la meilleure vache laitière canadienne de quatre ans et plus.

III. Le premier prix pour la meilleure taure canadienne de trois ans.

IV. Le premier prix pour la meilleure génisse canadienne.

V. Le premier prix pour la meilleure génisse au-dessus de six mois.

VI. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de trois ans.

VII. Le premier prix pour le meilleur taureau canadien de tout âge.

VIII. Le second prix dans la classe des taureaux Jersey pur sang, au-dessus de quatre ans.

IX. Le second prix dans la classe des taureaux canadiens d'un an.

SPECIALITÉ.—Elevage du bétail Canadien en vue de la production du beurre.

A vendre, en ce moment, un TAUREAU JERSEY, GENISSES et TAUREAU de l'an dernier, quelques VEAUX du printemps, mâles et femelles.

24 mai 1888.